

COMMUNE DE MALANGE

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal
du 23 avril 2026 à 20h00**

Le conseil municipal de la commune de MALANGE s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale en date du 14 avril 2026, sous la présidence du Maire, Hervé GUIBELIN.

Présents : Hervé GUIBELIN, Elfi BARBARIN, Stéphanie BLANCHON GRENOT (arrivée à 20h35), David CHECHILLOT, Pascal COURDEROT, Vanessa COURDEROT, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREVON

Absents excusés : Ludovic BRASSEUR (qui donne pouvoir à Emilie PARROT), Mathias GIRARDIN (qui donne pouvoir à Stéphanie BLANCHON GRENOT)

Absent :

Secrétaire de séance : Emilie PARROT

Quorum : 6

Ordre du jour :

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 07 avril 2026

- DECI Voleris

- Questions diverses :

Monsieur le Maire informe les élus de la démission de Martine BARBIER à compter du 10 avril 2026.

1. Approbation du procès-verbal du 07 avril 2026.

Il n'y a pas de remarques. Le procès-verbal du 07 avril 2026 est approuvé par 10 voix pour.

2. DECI Voleris.

Le point est reporté.

3. Questions diverses

Délibération sur la Commission d'Appel d'Offres à corriger : changer de nom ou définir 3 titulaires et 3 suppléants en plus du Président.

Prochaine séance : voir selon disponibilités pour le 12 ou le 19 mai.

Travaux plancher clocher : date à définir.

Réflexion sur la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Maire, Hervé GUIBELIN



